

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2012)
Heft: 269-270

Rubrik: Faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

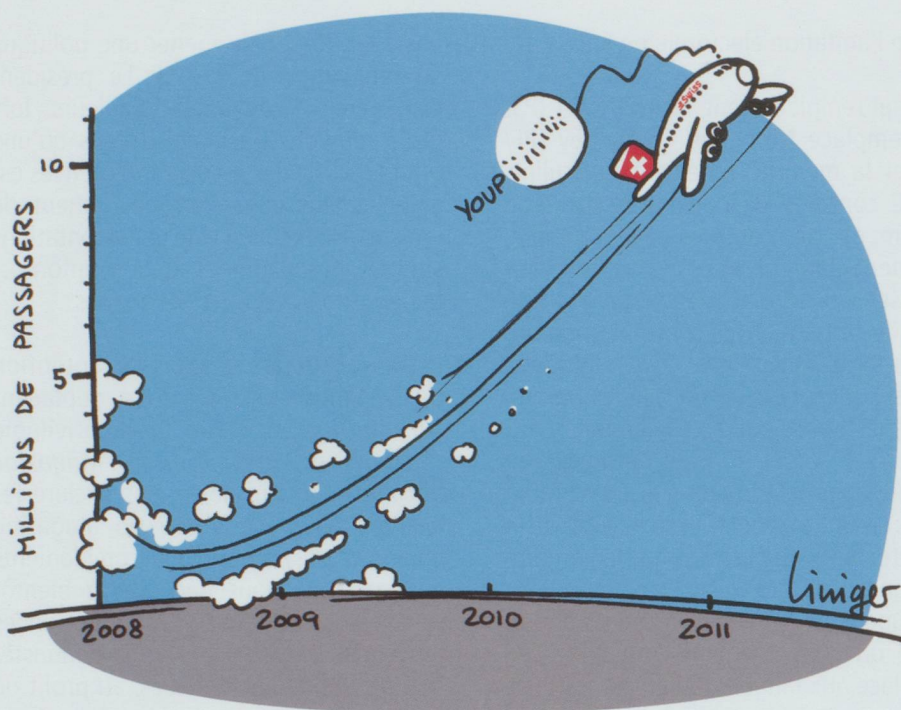
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



LES CHIFFRES DE "SWISS" S'ENVOIENT EN L'AIR !

Économie : La compagnie aérienne Swiss a transporté plus de 11,56 millions de passagers au cours des 9 premiers mois de 2011, soit une croissance de 9,5 % par rapport à la période correspondante de 2010. En revanche, le taux d'occupation des sièges, 82,1 %, affiche un léger recul de 0,2 point.

Statistiques

■ À la fin août dernier, 1 751 301 étrangers vivaient en Suisse, soit 22,3 % de la population résidente permanente. Parmi eux, 1 129 638 personnes proviennent des 27 États membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), annonce l'Office fédéral des migrations.

■ Le taux de récidive n'a pas sensiblement changé depuis la révision du code pénal en 2007. Les nouvelles sanctions avaient alimenté le débat quant à leur aspect dissuasif. L'Office fédéral de la statistique a étudié le taux de récidive en 2005

et 2008, soit avant et après l'introduction du nouveau droit pénal. Il en ressort qu'en 2008, la part des personnes ayant commis un nouveau délit l'année suivant une condamnation se situe à 18 %. Les hommes (20 %) et les moins de 25 ans (24 %) présentent un taux de récidive supérieur aux femmes (11 %) et aux plus de 40 ans (13 %). Aucune différence notable n'a été observée entre 2005 et 2008.

■ Selon une étude de KPMG, le taux d'imposition mondial des sociétés est passé de 29,03 % en 2000 à 22,96 % en 2011. En tenant compte de la moyenne arithmétique des cantons, la Suisse se place au 8^e rang des pays européens,

avec un taux d'imposition de 18,31 %. La moyenne des cantons recule ainsi de 0,49 % sur un an, essentiellement suite aux baisses d'impôts à Glaris, Fribourg, Uri et Bâle-Ville. Seuls les Grisons affichent une hausse.

■ Les Suisses ont un peu moins voyagé en 2010 qu'en 2009. Ils ont effectué 16,6 millions de voyages avec nuitées, contre 17 millions en 2009. Les voyages d'un jour ont chuté durant cette période de 10 % pour atteindre 68 millions, selon l'Office fédéral de la statistique.

■ Les ventes de bière ont légèrement augmenté en Suisse durant l'année brossicole 2010-2011. Avec 4 592 395 hectolitres écoulés, la hausse s'inscrit à 0,7 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est surtout due aux importations qui ont augmenté de 7,1 %.

■ Les avoirs des Suisses ont pris de l'ampleur en 2010. Le patrimoine net par habitant a atteint 341 300 francs fin 2010 contre 335 500 francs fin 2009. Au total, le patrimoine net des ménages a progressé de 2,8 % pour atteindre 2 691 milliards de francs, selon les statistiques de la Banque nationale suisse. Cette hausse est due en grande partie à l'augmentation des prix de l'immobilier : la valeur des biens immobiliers, qui représentent près de la moitié du patrimoine des Suisses, a crû de 4,1 % et atteint 1 415 milliards de francs.

■ Les Romands recourent davantage aux médicaments que les Alémaniques et les Tessinois, selon le dernier rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) qui confirme une hausse de la consommation entre 2002 et 2007. Les médicaments les plus utilisés dans notre pays sont les analgésiques (20,1 %), ceux contre l'hypertension, contre le cholestérol et pour le cœur. Dans environ 80 % des cas, les personnes qui ont acheté un médicament l'ont fait sur prescription médicale. Le rapport de l'Obsan porte également sur les coûts. En 2009, les médicaments ont représenté 22 % des coûts de l'assurance obligatoire, soit la 3^e composante après l'hôpital et les consultations. Par assuré, ils sont passés d'une moyenne de 382 francs en 1998 à 627 francs en 2009.

Transports

■ Depuis le 1^{er} janvier, les cyclistes ne sont plus obligés d'acheter une vignette vélo. Ils doivent prendre en charge les dommages occasionnés soit eux-mêmes soit via leur assurance responsabilité civile (RC) privée.



■ CarPostal innove. L'entreprise de transports publics teste cinq bus à pile à combustible autour de Brugg (AG). Ils sont les premiers bus publics de Suisse à utiliser de l'hydrogène comme carburant. Le test doit durer 5 ans. Les bus ont coûté 11 millions de francs, avec la participation du canton d'Argovie, de l'Office fédéral de l'énergie et de l'Union européenne.

■ En raison de travaux sur le tronçon entre Vallorbe et Dôle, les trains mettent entre 8 et 15 minutes de plus pour relier Paris à Lausanne. Selon Lyria, cette situation est provisoire et devrait prendre fin en 2013.

■ En septembre prochain, des rames de dernière génération devraient circuler entre Paris et Lausanne. Elles remplaceront les rames TGV actuelles vieilles de plus de 25 ans dont les pannes occasionnent près de la moitié des retards de la liaison.

Sciences

■ L'École polytechnique fédérale de Lausanne a annoncé la mise au point d'un appareil de détection des anomalies cardiaques. Les informations seront directement transmises par SMS ou par courriel au patient et au personnel médical.

■ Antoine Bailly, professeur émérite à l'Université de Genève, a reçu le prix inter-

national Vautrin Lud, souvent appelé « Nobel de géographie ». Cette distinction couronne l'ensemble de ses travaux pionniers sur les représentations et pratiques spatiales ainsi que la médicométrie.

■ Le nouveau radar de MétéoSuisse a été mis en service sur la Dôle (VD). Cet appareil de dernière génération permet une évaluation et une surveillance plus précises de la situation météo et une meilleure planification de la sécurité aérienne.

■ Des chercheurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (Empa) et de l'Université technologique de Lulea (Suède) ont découvert comment transformer la cellulose en nanopoudre. Ce matériau biodégradable qui allie légèreté et stabilité mécanique intéressera l'industrie automobile et médicale.

■ L'Université de Genève, l'EPFL et l'EPFZ ont participé au développement d'une caméra destinée à capter les flashes de lumière produits par les rayons gamma dans l'atmosphère. L'appareil équipe le télescope FACT d'El Roque de los Muchachos, situé à 2 200 mètres d'altitude, aux Canaries.

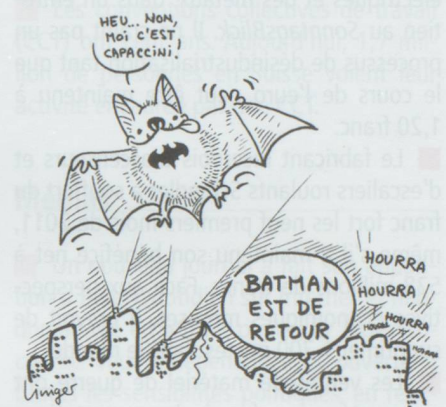
■ Des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ont élaboré une nouvelle génération de surface tactile capable de faire naître un relief sous le pouce. Leurs travaux ouvrent la porte à un accès facilité des médias électroniques aux non-voyants.

■ Des chercheurs de l'Université de Bâle et de l'Institut Paul Scherrer de Villigen (AG) ont découvert à l'échelle nanométrique comment une carie attaque une dent. Ils ont observé que les bactéries responsables des caries attaquent d'abord les minéraux non organiques de la dent. La partie constituée de collagènes organiques reste intacte bien plus longtemps. Les scientifiques espèrent que ce squelette de collagène pourra être utilisé comme base sur laquelle les minéraux détruits par les bactéries seraient reconstruits.

■ Le chercheur de l'Université de la Suisse italienne de Lugano et de l'EPF de Zurich, Michele Parrinello, a reçu le Prix Marcel Benoist 2011 pour avoir mis au point des algorithmes permettant de décrire, à la manière d'un « microscope virtuel », les

phénomènes de transformation de certains cristaux ou, dans les domaines de la biochimie ou de la biophysique, l'évolution de certaines molécules.

Nature



■ L'année onusienne de la chauve-souris se termine sur une bonne nouvelle en Suisse. Des chercheurs ont découvert dans la région du lac Majeur une espèce de chauve-souris qui avait disparu depuis une centaine d'années, le murin de Capaccini. La dernière colonie connue avait été suivie près de Lugano entre 1901 et 1909.

■ Un professeur honoraire de l'Université de Lausanne a réussi à capturer au Tessin une musaraigne étrusque. L'animal d'1,8 g est avec la chauve-souris bourdon le mammifère le plus petit du monde. Il n'avait plus été observé en Suisse depuis 1895.

■ Un photographe amateur a observé et immortalisé d'un seul coup deux loups, au-dessus d'Untervaz (GR) dans la vallée du Rhin. Le fait est rare. Les deux animaux cheminaient à 100 mètres d'intervalle à travers un pré d'alpage.

Économie

■ Nestlé est quatrième au classement 2011 des entreprises européennes en fonction de la valeur de leurs marques, selon la liste établie par l'institut European Brand. Le groupe vaudois affiche une valeur de 25,42 milliards de francs et enregistre la

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain

▷ plus forte croissance de valeur au sein du top-10. Le premier du classement est le groupe de luxe LVMH avec 31,70 milliards d'euros.

■ Le franc fort menace 10 000 emplois estime le président de Swissmem, Hans Hess. « La disparition de 2 à 3 % des emplois est malheureusement réaliste », note le responsable de l'association faïtière de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, dans un entretien au *SonntagsBlick*. Il ne craint pas un processus de désindustrialisation tant que le cours de l'euro peut être maintenu à 1,20 franc.

■ Le fabricant lucernois d'ascenseurs et d'escaliers roulants Schindler a souffert du franc fort les neuf premiers mois de 2011, même s'il a maintenu son bénéfice net à 528 millions de francs. Face aux perspectives économiques moroses, il prévoit de supprimer 1 700 postes dans le monde.

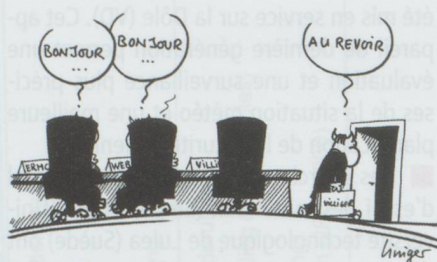
■ Les ventes de matériel de guerre ont augmenté en neuf mois. Les exportations ont atteint plus de 491 millions de francs, contre près de 423 millions de janvier à septembre 2010. Les Émirats arabes unis se taillent la part du lion avec des achats pour 159 millions de francs, essentiellement des Pilatus.

■ Lindt & Sprüngli essuie un nouveau revers dans le conflit des lapins en chocolat. La Cour d'appel de Francfort a rejeté le recours du chocolatier zurichois. Lindt & Sprüngli souhaitait interdire à son concurrent, Confiserie Riegelein, de produire et de vendre des lapins dorés semblables aux siens, le risque de confusion étant trop grand selon l'entreprise. Les deux confiseurs sont devant la justice depuis 2002 et cela pourrait durer : une révision de la Cour de cassation allemande reste possible.

■ Novartis a annoncé un plan de restructurations. L'entreprise va supprimer 2 000 emplois : 1 100 en Suisse et 900 aux États-Unis. Deux sites, à Bâle et Nyon, seront fermés. Le groupe pharmaceutique va aussi délocaliser à l'étranger son secteur recherche et développement.

■ L'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) soupçonne quatre banques de ne pas avoir respecté « les dispositions sur le blanchiment d'argent », en acceptant des fonds apparte-

nant à trois dictateurs d'Afrique du Nord. « Nous pensons que ces établissements financiers ont probablement violé les lois sur le blanchiment d'argent. Mais ce n'est qu'à l'issue d'une procédure administrative contraignante que la FINMA pourra dire si les lois n'ont pas été respectées » souligne son porte-parole.



CHAÎSES MUSICALES À L'UBS...

■ UBS accélère les changements à sa tête. Kaspar Villiger, président du conseil d'administration, se retirera lors de l'assemblée générale de mai prochain pour céder sa place plus tôt que prévu à Axel Weber, ancien président de la Bundesbank, qui devait au départ devenir président d'UBS à partir de 2013. Quant au Tessinois Sergio Ermotti, directeur *ad interim* depuis septembre dernier, sa nomination est désormais définitive.

Affaires étrangères



SUISSE - AFRIQUE DU NORD :

■ La Suisse prévoit une enveloppe de 63 millions de francs par an pour aider à la transition démocratique en Afrique du Nord. Cet engagement servira notamment à soutenir les processus électoraux et à réformer les systèmes de sécurité en Tunisie, en Égypte et en Libye.

Culture

■ Une lettre d'Albert Einstein datée de 1939 qui évoque le « péril abominable » nazi a été vendue 14 000 dollars aux enchères en Californie, doublant ses estimations, annonce la maison d'enchères Nate D. Sanders.

■ L'acteur allemand Heinz Bennent est décédé à Lausanne à l'âge de 90 ans. Domicilié à Pully (VD), il vivait en Suisse depuis le début des années 70.

■ Le Genevois Metin Arditi a obtenu le Prix Jean Giono pour son roman *Le Turquetto*, publié chez Actes Sud. Ce prix distingue un ouvrage de langue française révélant un talent de raconteur d'histoires.

■ Le peintre et sculpteur zurichois Bruno Weber est décédé à Dietikon (ZH), à l'âge de 80 ans. L'artiste était surtout connu pour ses sculptures en béton.

■ Le producteur de cinéma Jean-Marc Henchoz est décédé des suites d'une opération du cœur, dans sa 69^e année. Originaire du Pays-d'Enhaut (VD), il avait connu le succès comme coproducteur avec Jacques Perrin de *Microcosmos*, *Himalaya*, *Le Peuple migrateur* ou *Océan*.

■ La Fondation Gianadda à Martigny (VS) a accueilli son 8 500 000^e visiteur depuis son ouverture le 19 novembre 1978. La fréquentation moyenne du lieu atteint 706 personnes par jour, selon la fondation. L'exposition la plus fréquentée reste celle consacrée à Van Gogh en 2000, qui avait attiré près d'un demi-million de visiteurs avec une moyenne proche de 3 000 personnes par jour.

■ Les films suisses ont le vent en poupe. Au Festival de cinéma de Mar del Plata (Argentine), *Abrir puertas y ventanas*, déjà récompensé du Léopard d'or de Locarno, a reçu le prix du meilleur film et celui de la meilleure mise en scène pour sa réalisatrice Milagros Mumenthaler. En Chine, au Sichuan TV Festival, le documentaire *Roman d'ados 2002-2008* de la réalisatrice Béatrice Bakhti a remporté le grand prix (Gold Panda) dans la catégorie société. Le film *Carte blanche* de Heidi Specogna a reçu le prix du meilleur documentaire en langue allemande au Festival de Duisbourg.

■ Le groupe de rock tessinois Gotthard a un nouveau chanteur. Plus d'un an après son décès dans un accident, Steve Lee est

remplacé par Nic Maeder, 40 ans, un natif de Lausanne qui vivait jusqu'à maintenant en Australie. Nic Maeder était la voix du groupe australien Maeder.

■ Le journaliste et photographe amateur chaux-de-fonnier Alain Prêtre a vu trois de ses clichés primés au Concours international de la photo de nature de Montier-en-Der (France).

■ L'artiste Renato Häusler, guet titulaire de la cathédrale de Lausanne a créé un spectacle lumineux avec plus de 3 000 bougies et 1,5 tonne de matériel, pour fêter les 100 ans de la cathédrale de Monaco.

Sports

■ Porrentruy sera l'une des neuf villes étapes inédites du Tour de France 2012. Les coureurs cyclistes seront confrontés à un parcours accidenté le dimanche 8 juillet entre Belfort et la commune jurassienne. Cinq côtes de première ou deuxième catégorie sont réparties sur 154 km, dont 92,5 km côté suisse.

Agriculture

■ L'accord entre la Suisse et l'Union européenne sur la reconnaissance réciproque des appellations d'origine contrôlée (AOC) et des indications géographiques protégées (IGP) pour les produits agricoles et denrées alimentaires a été ratifié par l'UE et intégré comme annexe dans l'accord bilatéral sur l'agriculture. Il est entré en vigueur le 1^{er} décembre dernier. En ce qui concerne la Suisse, l'accord couvre pour le moment 22 appellations dont la protection sera étendue à l'ensemble de l'UE, notamment la viande des Grisons et les fromages gruyère, tête-de-moine, raclette du Valais ou vacherin Mont-d'Or.

■ Les moutons en estivage souffrent d'une mauvaise protection, selon la Protection suisse des animaux. Elle veut améliorer cette situation et met en cause les subventionnements fédéraux. Elle estime que trop peu de contrôles sont effectués.

■ L'année 2011 a été excellente pour les apiculteurs. Au total, environ 5 364 tonnes de miel ont été récoltées en Suisse. La récolte a atteint des records dans plusieurs

cantons, dont le Jura. Le pays compte 18 000 apiculteurs.

Société

■ Selon une étude, près de 736 millions de francs de marchandises disparaissent chaque année des rayons des commerces de détail en Suisse. La plus grande partie est volée, notamment par les employés eux-mêmes. Des erreurs de comptabilité ou dans la livraison peuvent en être la cause, mais dans 80 à 90 % des cas, il s'agit de vols, indique Heinz Schibli, président de l'Association des services de sécurité dans le commerce de détail.



SURPOIDS EN SUISSE : LA FIN DES VACHES MAIGRES

■ La moitié de la population suisse serait en surpoids, selon une étude du Centre hospitalier universitaire de Lausanne. Sur 1 445 personnes, 53 % auraient un tour de taille trop élevé. Plus de 30 % de la population suisse sont fortement en surpoids, alors que 23 % sont considérés comme en surpoids.

■ La Suisse a récolté de l'or aux championnats du monde des métiers qui se sont tenus à Londres. Les médaillés sont originaires des cantons de Thurgovie, des Grisons, de Berne, Lucerne, Argovie, Zoug et Appenzel Rhodes-Intérieures. Ils ont concouru dans les métiers suivants : installateur en électronique, carreleur, carrossier, serveur, paysagiste et styliste. Les championnats du monde des métiers (industrie, services et artisanat) ont lieu tous les deux ans dans un pays hôte différent. Ils mettent

en compétition plus de 1 000 jeunes du monde entier. Les participants doivent être âgés de moins de 22 ans.

■ Les Suisses mangent trop salé. Selon une étude menée pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), une personne ingère en moyenne 9,1 g de sel par jour en Suisse alors que la quantité maximale recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 5 g.

■ Les conventions collectives de travail (CCT) ont cent ans. Aujourd'hui, 1,7 million de personnes en Suisse voient leur activité encadrée par une CCT.

Médias

■ Un nouveau journal a fait son apparition à Bâle. Quotidien sur Internet et hebdomadaire en format papier, la *TagesWoche* se veut indépendante et ouverte à toutes les sensibilités politiques, en réaction à la dérive « droitière » de la *Basler Zeitung*. Le nouveau média est financé par l'héritière de Roche, Beatrice Oeri. ■

Gastronomie suisse

La *Guide Michelin 2012* pour la Suisse nous donne une image réjouissante de la gastronomie helvétique, car on n'y compte pas moins de 124 étoiles se répartissant en 96 établissements soit : deux trois étoiles (*L'Hôtel de Ville de Crisier* (VD) de Philippe Rochat et Benoît Violier et le *Schauenstein* d'Andreas Caminada à Fürstenu (GR)), 18 deux étoiles dont 2 nouveaux, le *Floris* à Anières (GE), dirigé par Claude Legras et la *Mesa* à Zurich, tenu par Marcus Lindner et 76 une étoile, sans oublier 3 espoirs qui attendent leur première consécration.

La chaîne des Relais & Châteaux vient de publier son guide 2012 avec une mise en page épurée et un 29^e membre en Suisse : le *Beau-Rivage* à Neuchâtel. Le merveilleux *Hôtel du Lac* à Vevey, grâce à son nouveau salon oriental, est le vainqueur du « Lounge Trophy ».

M.G.